



Direction de l'Information
Scientifique et Technique

3 rue Michel-Ange
75016 PARIS

DISTinfo4 / Janvier 2015

L'accord Wiley/JISC souligne l'urgence d'une réflexion sur le modèle économique des APC

L'information : Le JISC britannique (1) (www.jisc.ac.uk) a annoncé le 19 décembre dernier la conclusion d'un accord avec l'éditeur Wiley (2), accord qui pour la première fois lie explicitement dans une même équation économique les budgets d'abonnement aux revues Wiley des universités britanniques et le montant des APC (Article Processing Charges) que paieront les chercheurs issus de ces mêmes universités pour publier dans des revues Wiley. L'objectif est d'éviter le phénomène de « double-dipping » c'est-à-dire la superposition de coûts d'abonnement (supportés par les bibliothèques de recherche) au coût des APC (supportés par les chercheurs publiant et les institutions auxquelles ils sont rattachés). La généralisation probable du modèle de « Gold Open Access » par les éditeurs fait de l'économie des APC un thème central de la réflexion sur l'économie de l'IST, thème qui pourtant est aujourd'hui à peine défriché.

L'analyse de la DIST : La question de l'économie des APC a de nombreuses facettes. La plus évidente à saisir est celle de l'impact potentiel de la facturation des APC sur les budgets des organismes de recherche. Lors du dernier Forum du GFII, une présentation de l'INRA (3) fournissait le résultat d'une simulation portant sur les 3 860 articles publiés par ses chercheurs en 2011. En faisant l'hypothèse que dans un système de publication en Gold Open Access généralisé tous ces articles aient été publiés avec paiement d'APC à niveau (faible, cf. ci-dessous) de 600 € par article, l'INRA estime que le budget correspondant aurait été de 2,3 M€. Par comparaison, le montant des abonnements pour la même année était à l'INRA de 2,4 M€. Cet exemple montre que si aucun mécanisme n'est mis en place pour corréliser chaque fois que possible les budgets APC et les budgets d'abonnements, la généralisation du Gold Open Access aurait pour les organismes de recherche un impact budgétaire non négligeable. Pour le CNRS, premier organisme de recherche mondial par le nombre d'articles publiés, l'enjeu budgétaire potentiel est sans doute très significatif. Si l'on retient, sur la base des données fournies par Scopus/Elsevier (donc non exhaustives) et pour 2013 un total de 44 000 articles et un prix moyen par APC de 1418 \$ (1210 €) (4) le budget théorique correspondant serait de l'ordre de 53 millions d'euros/an.

Les organismes de recherche devront donner des réponses à la question essentielle de l'organisation optimale de la gestion des budgets correspondants

La question de la prise en charge des APC ne se limite pas à cet aspect budgétaire. D'une part au coût des APC proprement dits doit s'ajouter un « coût de transaction » reflétant les logiques de gestion et de paiement des APC. Ce type de coût n'est jusqu'ici documenté dans aucune étude. Mais surtout l'économie des APC renvoie à des problématiques institutionnelles et organisationnelles complexes.

Les APC doivent-ils être pris en charge au niveau des unités de recherche (avec un faible pouvoir de négociation des chercheurs-publiant, aucune économie d'échelle et aucune corrélation possible avec les budgets d'abonnement) ? Les organismes de recherche doivent-ils se doter d'une politique institutionnelle en matière de paiement des APC ? Quelles entités doivent au sein des organismes de recherche définir et porter ces fonctions de mutualisation des frais de publication ? Comment articuler ce niveau institutionnel avec celui – l'unité de recherche – qui est l'horizon premier du chercheur publiant ? Dans un rapport sur l'édition scientifique rédigé en octobre dernier, l'Académie des Sciences proposait « *un modèle de libre accès à négociation centralisée* » (5). L'idée serait de transformer les budgets d'abonnement de la recherche publique (actuellement environ 105 millions d'euros) en budgets d'aide à la publication dans des revues homologuées. Cette approche pose toutefois de redoutables problèmes organisationnels. Il est probable qu'une mutualisation trop poussée serait contreproductive en déresponsabilisant les chercheurs sur un point essentiel de leurs logiques de publication. Le chercheur ou son institut de rattachement sont seuls à faire les arbitrages entre revues dans le cadre de la gestion d'un budget d'APC.

On remarquera aussi que la recherche d'économies par l'optimisation du couple budgets d'abonnement/budgets APC ne favorise pas la négociation sous forme de licences nationales. En effet, s'il est relativement facile de mutualiser des besoins en ressources documentaires, y compris au niveau national, il est moins évident de mutualiser les budgets d'APC, beaucoup moins prévisibles, posant des problèmes organisationnels plus complexes et parce que les organismes de recherche ont des « profils de publication » plus différenciés. D'une façon générale la volonté d'inscrire dans une même équation économique « coûts d'abonnement » (fonction « se documenter » pour reprendre la terminologie des PAP pilotés par la DIST) et « coûts de publication » (fonction « publier » des PAP DIST) apporte un plus grand degré de complexité dans la compréhension holistique de l'économie de l'IST.

Des coûts moyens des APC s'étagent de de 1100€ à 2700€

Cette volonté de corrélérer « budget d'abonnement » et « budget des APC » n'a de sens que dans le cadre de publications en revues suivant un modèle OA hybride, c'est-à-dire des revues sur abonnement qui offrent au chercheur publiant la possibilité, moyennant paiement d'APC, de voir leur article diffusé en Open Access sur le site de l'éditeur dès publication. Ces revues « hybrides » constituent encore aujourd'hui l'essentiel des catalogues des grands éditeurs scientifiques (et l'immense majorité des revues à facteur d'impact), malgré le développement rapide par les éditeurs de catalogues de revues « Full Open Access » n'intégrant plus l'abonnement dans leur modèle économique. Ce sont ces mêmes revues hybrides qui, selon les données rassemblées dans l'étude « *Developing an effective market for Open Access APC* » (4) affichent les APC les plus élevées, de l'ordre de 2727 \$ (2328 €) par article. Ce niveau élevé constitue un frein à la publication OA dans les revues hybrides, et c'est ce frein que l'accord JISC/Wiley vise à minimiser.

Selon la même étude, la valeur moyenne des APC exigée des revues « Full OA » s'étage de 1350 \$ (1152 €) par article pour les « megajournals » (dont l'archétype est la revue PLoS One) à 2097 \$ (1790 €) pour les revues plus spécialisées qui se sont créées dans les dernières années, en suivant un modèle de Gold Open Access pur. Pour ces revues « Full OA » nées dans la dernière décennie, le problème du « double dipping » ne se pose pas, puisque la notion de coût d'abonnement a disparu. On manque pourtant – en dehors de l'étude déjà citée – de données empiriques sur ces APC et sur les coûts qu'ils recouvrent. Les organismes de recherche disposent en général d'une faible visibilité sur un marché des APC qui est tout sauf transparent. Un récent rapport d'une table ronde organisée Londres par le Copyright Clearing Center (www.copyright.com), la plus importante société de perception de droits sur les documents écrits, indique : « *The current approach to APC management is highly fragmented and undermined by differences of approach between nations and academic disciplines, inefficiencies in process and scarcity of resources. Opportunities exist to overcome many of these issues through improvements in data-sharing and development of common identifiers and vocabularies, but these must be placed in the context of broader trends and continuing uncertainties over the future of academic publishing* ».

De grands acteurs se positionnent pour jouer le rôle de médiateur de la gestion des APC

Cette initiative du CCC reflète d'ailleurs le fait que cette société de perception de droit a fait du développement d'une gestion des APC pour le compte de tiers un axe fort de sa stratégie de développement. Mais le Copyright Clearing Center n'est pas le seul à se positionner sur ce créneau. Les grandes agences d'abonnement (EBSCO, Prenax) développent leur offre propre. Elles disposent des atouts nécessaires (connaissance des éditeurs, contacts avec les entités de recherche, gestion de logiques de mutualisation...). Il n'est pas impossible que les éditeurs scientifiques eux-mêmes, sur le modèle de la plate-forme Chorus (www.chorusaccess.org) qui mutualise les dépôts après embargo des publications scientifiques dans les archives ouvertes institutionnelle. **D'une façon générale tous les acteurs qui aujourd'hui gèrent des abonnements ont intérêt à prendre des positions fortes dans la perception des APC. De leur côtés, les plus importants organismes de recherche** (au moins au plan européen) auraient un intérêt évident à mutualiser dans un cadre pérenne (de type « observatoire ») leur effort de veille sur l'économie des APC. Dans une perspective à moyen terme (10 ans) le modèle économique du Gold Open Access sera largement dominant. Une maîtrise de l'économie des APC sera l'une des clés du pouvoir de négociation des organismes de recherche face aux éditeurs.

Vers une transparence des coûts de la publication scientifique

La généralisation rapide de l'Open Access Gold et de l'exigence d'APC rend urgente une vision claire de la structure et du niveau des coûts associés au « service rendu » par l'éditeur dans ses différentes facettes. La plus-value éditoriale (en particulier celle des éditeurs privés for profit) est indéniable. Un partage des données de coût dans le cadre d'une typologie rendant compte de la diversité de l'édition scientifique est nécessaire pour permettre un dialogue serein public/privé sur le juste prix de la prestation éditoriale. Un certain nombre de données, produites en relation avec la montée en puissance de l'approche économique de l'Open Access, ont été produites (essentiellement dans le cadre britannique des travaux du JISC (1) et du RIN (2) et des études de l'ALPSP (3) entre 2006 et 2010 mais n'ont pas été actualisées. La mise en place dans le cadre d'un partenariat public/privé d'un observatoire des coûts de la publication scientifique pourrait répondre à ce souci. Le cadre européen et plus précisément du PCRS Horizon 2020 semble le plus approprié

- (1) Connue naguère comme le Joint Information Systems Committee, cette structure consortiale mutualise les besoins en technologies de l'information (réseau Janet, équivalent de Renater ; division JISC Collections, équivalent du tandem ABES/Couperin, chargé de la mutualisation des achats de ressources documentaires numériques, etc. Le JISC a joué au Royaume-Uni au travers de ses études, de ses programmes de préfiguration, de R&D dédiée, un rôle moteur outre-Manche dans les débats sur l'Open Access, sur la montée en puissance des outils de Text et de Data Mining, sur les nouveaux rôles des bibliothèques de recherche, sur les défis juridiques posés par ces développements. Depuis 2012, JISC a vu son statut consortial évoluer vers pour en faire une société de droit commun autofinancée exerçant sous la raison sociale JISC. Le JISC indique que la logique de mutualisation qu'il met en œuvre génère 259 M £ (336 M€) d'économies annuelles pour l'ESR britannique. La même source évalue à 75 M £ (97,3 M€) les économies annuelles réalisées par la seule mutualisation des achats de ressources documentaires.
- (2) L'accord Wiley/JISC prévoit que de janvier 2015 à décembre 2017, les universités britanniques qui paient à la fois des frais d'abonnement et des frais de publication pour que les articles soient librement accessibles reçoivent des crédits « APC », basés sur la somme totale dépensée l'année précédente. Ceux-ci sont disponibles pour publier dans une revue de Wiley en utilisant soit le *Wiley Open Access journal publishing program*, soit l'*OnlineOpen* soit l'option hybride. Le chercheur doit posséder un compte *Wiley Open Access* pour être éligible aux crédits. On remarquera donc qu'en acceptant un accord de ce type (4) Wiley cherche à satelliser les chercheurs publiant autour de son catalogue de revues. Or la compétition pour attirer les meilleurs chercheurs publiant est l'une des dimensions essentielles de la compétition entre éditeurs scientifiques.
- (3) L'information ainsi que les chiffres communiqués par l'INRA a été signalée récemment dans la rubrique d'information "libre accès" de l'INIST (<http://openaccess.inist.fr>) alimentée par Thérèse Hameau,

- (4) Chiffre moyen des APC cité dans l'étude « *Developing an effective market for Open Access article Processing Charges* », Bo-Christer Björk et David Solomon, March 2014, étude réalisée pour le compte d'un consortium réunissant divers organismes européens : JISC, Research Libraries UK, Wellcome Trust, Austrian Science Fund, Max Planck Institute of Physics.
- (5) Cf. Le Monde en date du 3 octobre 2014
- (6) MAKING OPEN ACCESS WORK FOR AUTHORS, INSTITUTIONS AND PUBLISHERS, Rob Johnson, *A Report on an Open Access Roundtable Hosted by Copyright Clearance Center, Inc.*